

PARC NATIONAL
CONKOUATI-DOULI
RÉPUBLIQUE DU CONGO



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	04
PRÉSENTATION DU PARC	06
Espèces fauniques clés en danger	08
Communautés locales	09
Aménagement/Zonage	10
Vision du Parc	11
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024	12
Gestion & Gouvernance	13
Infrastructures & Logistique	15
Protection & Sécurisation	17
Conservation de la Biodiversité	19
Partenariats	22
Développement Communautaire	23
Mécanismes de financement	25
NOTRE BILAN FINANCIER	27

ÉDITORIAL



Antoine Paghera-Messenger

Directeur du Parc National

Nicaise Ngoulou

Directeur Adjoint/ Conservateur

En préparant ce rapport annuel du Parc National de Conkouati-Douli, nous mesurons avec fierté le chemin parcouru en seulement une année. L'année 2024 a indubitablement été une année charnière pour le Parc National. L'Unité de Gestion du Parc a accéléré les réalisations et structuré l'ensemble des départements, désormais tous en place. Les premiers résultats sont perceptibles, tant sur la faune que dans l'engagement des communautés et des parties prenantes.

Cette année a confirmé l'importance de sécuriser l'adhésion des communautés à la protection de la biodiversité, alors que nous nous acheminons dans la quatrième année du mandat de Noé au PNCD. Notre compréhension des enjeux, notre présence sur le terrain et le dialogue permanent établi avec les autorités villageoises et locales ont permis de cerner avec précisions l'articulation entre le développement durable des villages et la conservation à long terme du Parc pour définir nos priorités stratégiques. L'expérimentation de barrières électriques contre le conflit homme-éléphant et la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes en sont deux avancées majeures.

Les enjeux auxquels est exposé le Parc sont considérables et complexes, les menaces plus que jamais prégnantes sur ses richesses. Le recrutement de 52 nouveaux écogardes et la mise en place de nombreuses équipes de surveillance et d'opérations ont permis de patrouiller dans des zones précédemment peu couvertes, y compris en mer, et de constater les infractions et activités illégales qui minent le parc : braconnage, exploitation illégale de minerais, exploitation illégale du bois, pêche illégale. Une réponse multiple et constamment réajustée est mise en œuvre pour préserver les fonctions écologiques et socio-économiques du Parc.





Assurément, Conkouati est en train de renaître, en tant que site exceptionnel de biodiversité, et commence à rayonner, tant au niveau national qu'international. Le chemin à parcourir est encore long, mais animés de la foi en l'impact positif de la mission qui est la nôtre, nous engagerons tous nos efforts en 2025 pour consolider les acquis et maintenir la dynamique en croissance du Parc National.

Nous aimerions saluer, à travers ces quelques mots introductifs, le soutien d'acteurs sans qui nos réussites ne seraient pas possible. Tout d'abord, en remerciant l'engagement des autorités, du Ministère de l'Economie Forestière, de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées, et en particulier son excellence Madame la Ministre Rosalie Matondo, qui constamment défend et promeut Conkouati-Douli sur la scène mondiale et au Congo. Le soutien du gouvernement est une des clés de nos avancées, et l'ONG Noé et la Direction sont extrêmement reconnaissantes de la confiance qui leur ont été donnée et de l'appui apporté, afin d'incarner la vision de l'Etat visant à faire des aires protégées des territoire parangons du développement de l'économie verte au Congo.

Ensuite, nous souhaiterions remercier nos partenaires techniques et financiers, qui ont aussi placé leur confiance dans l'expertise de l'Unité de Gestion et de l'ONG Noé pour opérer cette mission cruciale de restaurer et valoriser une aire protégée tout en contribuant au développement durable, et ce malgré les nombreux défis. Vous savez apprécier nos résultats à leur juste valeur, votre engagement est le gage de notre réussite, et nous nous savons entourés et soutenus. Merci.

Enfin, nous souhaiterions saluer nos équipes, leur passion, leur engagement, leur dévouement au travail, dans des conditions parfois difficiles et loin de leurs familles. Au contact des activités illégales, du terrain, des communautés, ils sont les premiers représentants de notre structure. A travers l'investissement de l'Unité de Gestion dans le renforcement des capacités comme axe fort de notre stratégie, nous espérons pouvoir valoriser au mieux ces équipes, qui seront les dépositaires de l'avenir du Parc.

Nous formons le vœu que 2025 nous donnera l'occasion de continuer avec chacun d'entre vous ce travail de long terme bénéficiant aux populations du Kouilou tout en nous assurant de protéger ensemble ce joyau du Congo qu'est le Parc National de Conkouati-Douli.



PRÉSENTATION DU PARC

Le **Parc National de Conkouati-Douli** (PNCD) est situé dans le sud-ouest de la République du Congo, à proximité de la frontière avec le Gabon. Il s'étend sur le **département du Kouilou** et couvre les **districts de Nzambi et Madingo-Kayes**, à environ 160 km de Pointe-Noire, centre économique du pays.

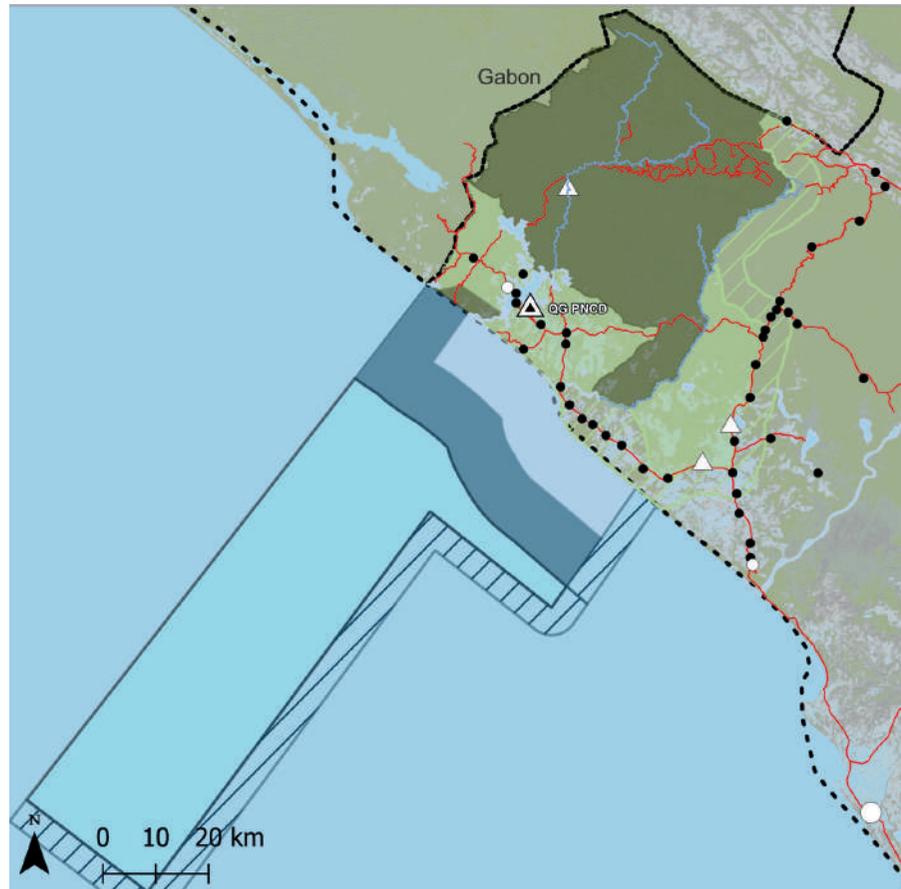
Le Parc a été **créé en 1999**, en remplacement de la Réserve de Faune de Conkouati qui existait depuis 1980. Le parc est aujourd'hui reconnu comme **site Ramsar**, et est inscrit sur la **liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO**.

Le parc se distingue par une **remarquable diversité d'écosystèmes**, représentant le **plus vaste éventail d'habitats parmi les aires protégées du Congo**. Il englobe des milieux variés tels que l'océan, la forêt littorale, des lagunes et lacs, des mangroves, une mosaïque de forêts et savanes, ainsi que des zones humides comprenant marais et forêts marécageuses. À cela s'ajoutent les forêts d'altitude du Mayombe et les savanes continentales sur sol argileux.

Grâce à cette diversité écologique, le PNCD abrite une **faune exceptionnelle**, caractérisée par une **riche biodiversité qui associe les espèces typiques des forêts d'Afrique centrale, celles des savanes africaines, ainsi que les animaux marins et estuariens**. Ce cadre naturel unique confère au parc un rôle clé dans la préservation des écosystèmes et le maintien des équilibres écologiques régionaux.

En avril 2021, **Noé** a signé un partenariat de 20 ans avec le gouvernement congolais pour gérer le Parc National de Conkouati-Douli, avec l'ambition d'en faire un sanctuaire protégé pour la biodiversité, au bénéfice des communautés locales et de la lutte contre le changement climatique.





**PARC NATIONAL CONKOUATI
DOULI**

Zonage PNCD

Légende

Zonage PNCD

■ Intégrallement protégée terrestre

■ Intégrallement protégée Marine

■ Ecodeveloppement terrestre

■ Ecodeveloppement Marine

■ Tampon terrestre

■ Tampon marine

▲ QG PNCD

△ poste de contrôle écogarde

localités

● Autres localités

○ Chef-lieu de district

○ Département

■ Surface d'eau

— Cours d'eau principal

— Route_PNCD

--- Frontière pays

SUPERFICIE

795 550
hectares au total

368 050
hectares terrestres

427 500
hectares marins

BIOMES



Mosaïque forêt-savane
congolaise de l'Ouest



Forêts côtières et
mangroves atlantiques
équatoriales



Golfe de Guinée (marin)
et courant de Benguela





ESPÈCES FAUNIQVES CLÉS EN DANGER



EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION (15)

- **Éléphant de forêt** - *Loxodonta cyclotis*
- **Gorille des plaines de l'ouest** - *Gorilla gorilla gorilla*
- **Dauphin à bosse de l'Atlantique** - *Sousa teuszii*
- **Tortue imbriquée** - *Eretmochelys imbricata*

EN DANGER (20)

- **Chimpanzé d'Afrique Centrale** - *Pan troglodytes troglodytes*
- **Cercocèbe à collier blanc** - *Cercocebus torquatus*
- **Pangolin géant** - *Smutsia gigantea*
- **Pangolin à petites écailles** - *Phataginus tricuspis*

VULNÉRABLE (14)

- **Tortue luth** - *Dermochelys coriacea*
- **Tortue olivâtre** - *Lepidochelys olivacea*
- **Lamantin d'Afrique** - *Trichechus senegalensis*
- **Mandrill** - *Mandrillus sphinx*





COMMUNAUTÉS LOCALES

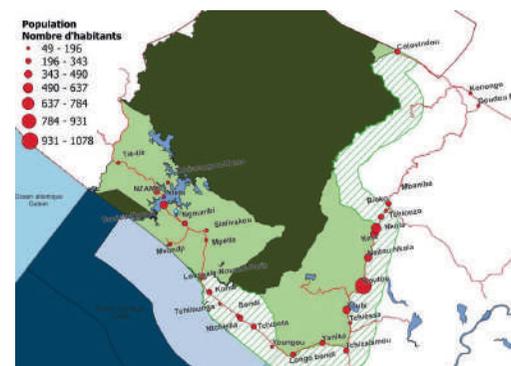


On estime qu'environ **7 800 personnes** résident dans et aux abords du Parc National de Conkouati-Douli.

Parmi elles, **2 500 vivent dans 15 villages situés le long de la route côtière**, au sein de la zone d'écodéveloppement du parc, tandis que **5 300 habitants sont répartis dans 16 villages longeant la route forestière**, à l'intérieur d'une zone tampon de 5 km.

Administrativement, le parc s'étend sur deux sous-préfectures : Nzambi (15 villages) et Madingo-Kayes (16 villages). Les populations de la plaine côtière sont principalement tournées vers la pêche. Dans le nord-est du parc, les habitants tirent leurs ressources de l'exploitation du bois pour la cuisine, la fabrication de charbon et la construction, ainsi que de l'extraction artisanale de l'or et de la cassitérite. La cueillette et la culture du manioc constituent également des activités essentielles. L'agriculture et l'élevage restent peu développés et sont pratiqués principalement pour l'autosubsistance dans ces deux zones.

Sur le plan ethnique, deux groupes dominent la répartition démographique. Les **Vili**, établis dans la plaine côtière depuis le XI^e siècle, se consacrent essentiellement à la pêche et au commerce. Les **Loumbou**, installés plus récemment (moins d'un siècle) dans le nord-est du parc, sont originaires des forêts du Mayombe. En complément, une minorité d'autochtones **Babongo/Ibongo**, estimée entre 200 et 300 individus, est également présente dans et autour du parc.



AMÉNAGEMENT (ZONAGE)



Conformément au plan d'aménagement et à la réglementation en vigueur, le Parc National de Conkouati-Douli est structuré en **3 zones distinctes** :

ZONE DE PROTECTION INTÉGRALE

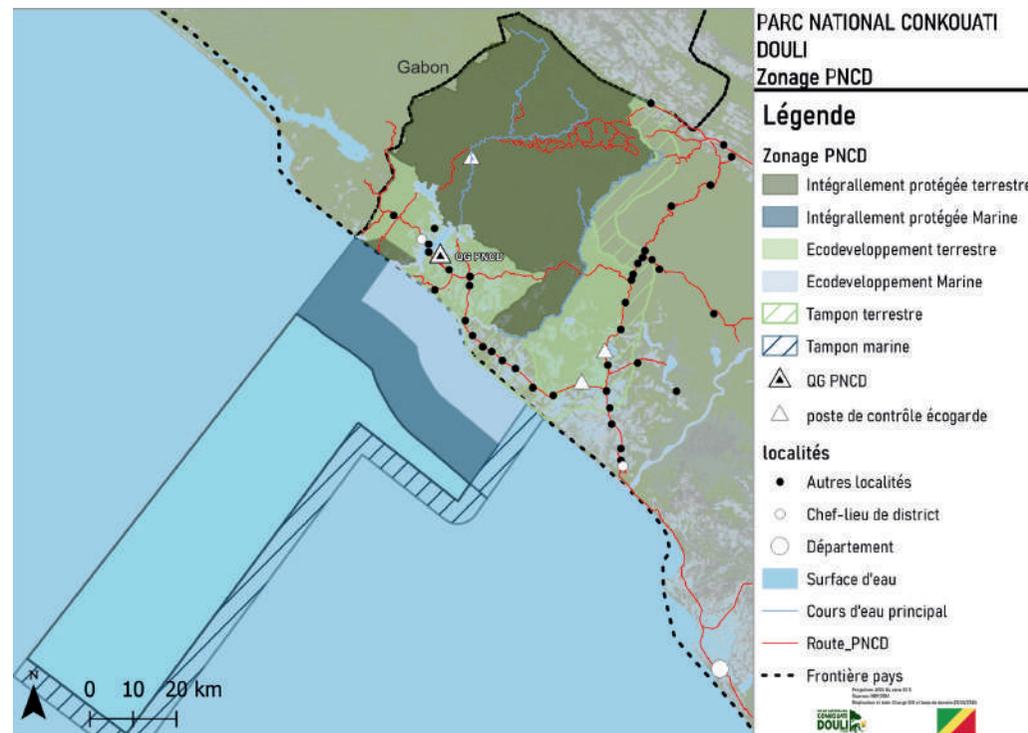
zone de protection où seuls les agents du parc en fonction, les chercheurs disposant de autorisations requises et des visites écotouristiques très limitées sont autorisés. Cette zone vise à préserver les écosystèmes sensibles et la biodiversité du parc.

ZONE D'ÉCODÉVELOPPEMENT

dédiée aux communautés riveraines, qui y sont autorisées à exploiter les ressources naturelles pour leur usage de subsistance, dans le respect des principes de développement durable et de conservation.

ZONE TAMPON

située à l'Est et au Sud du parc sur une bande de 5 km, elle constitue un espace privilégié pour les actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et le développement d'activités socio-économiques en faveur des populations locales.





VISION DU PARC



Le 12 avril 2021, **Noé a conclu un accord de partenariat avec le Gouvernement de la République du Congo** pour assurer la **gestion du parc national Conkouati-Douli** sur une période de **20 ans**.

L'ambition portée par ce mandat est de faire du parc un **sanctuaire préservé et sécurisé** pour la biodiversité emblématique de l'Afrique centrale, au bénéfice des communautés locales et des populations autochtones, tout en contribuant à l'atténuation du changement climatique à l'échelle mondiale.

Au cours des cinq prochaines années, Noé s'engage à :

- mettre en place les **infrastructures essentielles**,
- **renforcer les capacités des équipes** par le recrutement, la formation et l'équipement, à réaliser un état des lieux écologique approfondi,
- **intégrer les populations locales** dans la gestion du parc
- garantir leur accès aux services sociaux de base.

Par ailleurs, des mécanismes de **génération de revenus** seront développés afin d'assurer le financement durable du parc, notamment par la mise en œuvre d'un **programme de crédits carbone** et le **développement du tourisme**. Cette version conserve la clarté et la précision du texte tout en renforçant son caractère institutionnel et professionnel. Pour y parvenir, les opérations sont divisées en piliers de gestion (départements).

GESTION & GOUVERNANCE

Partenariats, RH, finances, communication

PROTECTION & SÉCURISATION

Lutte anti braconnage & surveillance

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Implication dans gestion, conditions de vie

INFRASTRUCTURES & LOGISTIQUE

Investissement & fonctionnement

CONSERVATION DE BIODIVERSITÉ

Suivi écologique, recherche, action par espèce

MÉCANISMES DE FINANCEMENT

Génération de revenus & Fundraising

PRINCIPALES
RÉALISATIONS
2024





GESTION & GOUVERNANCE



Les principales priorités pour 2024 en matière de gestion et de gouvernance du parc étaient les suivantes : constituer une équipe dirigeante compétente et performante, définir des orientations stratégiques durables et spécifiques à chaque secteur, et renforcer considérablement la notoriété du PNCD et de ses initiatives.

CONSTRUIRE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

En avril 2024, le responsable du département conservation a intégré l'équipe et a commencé à organiser son service. **Le département du tourisme a été créé** avec l'embauche, en juin 2024, d'une responsable en charge du tourisme et du marketing. **Un mentor LAB a été recruté** pour accompagner le responsable de la protection et de la sécurisation. **L'équipe de Direction a été entièrement constituée** à la fin de l'année, et le comité de Direction s'est réuni à trois reprises. Parallèlement, **le personnel du parc s'est renforcé avec l'arrivée de 79 nouveaux employés**, dont plus de 80 % issus des villages voisins, portant l'effectif total du PNCD à plus de 130 collaborateurs.

AXES STRATÉGIQUES À LONG TERME

La stratégie de durabilité à long terme du Parc a été élaborée à l'issue d'un atelier de deux jours réunissant les parties prenantes du paysage, dont WCS, JGI, ESI Congo, ainsi qu'un représentant de l'ACFAP et un spécialiste des aires protégées. **La rédaction de certains plans sectoriels a été finalisée** en 2024, notamment ceux liés aux aspects marins et à la communication, tandis que d'autres restent en cours d'élaboration (communautaire, protection, tourisme, conservation).

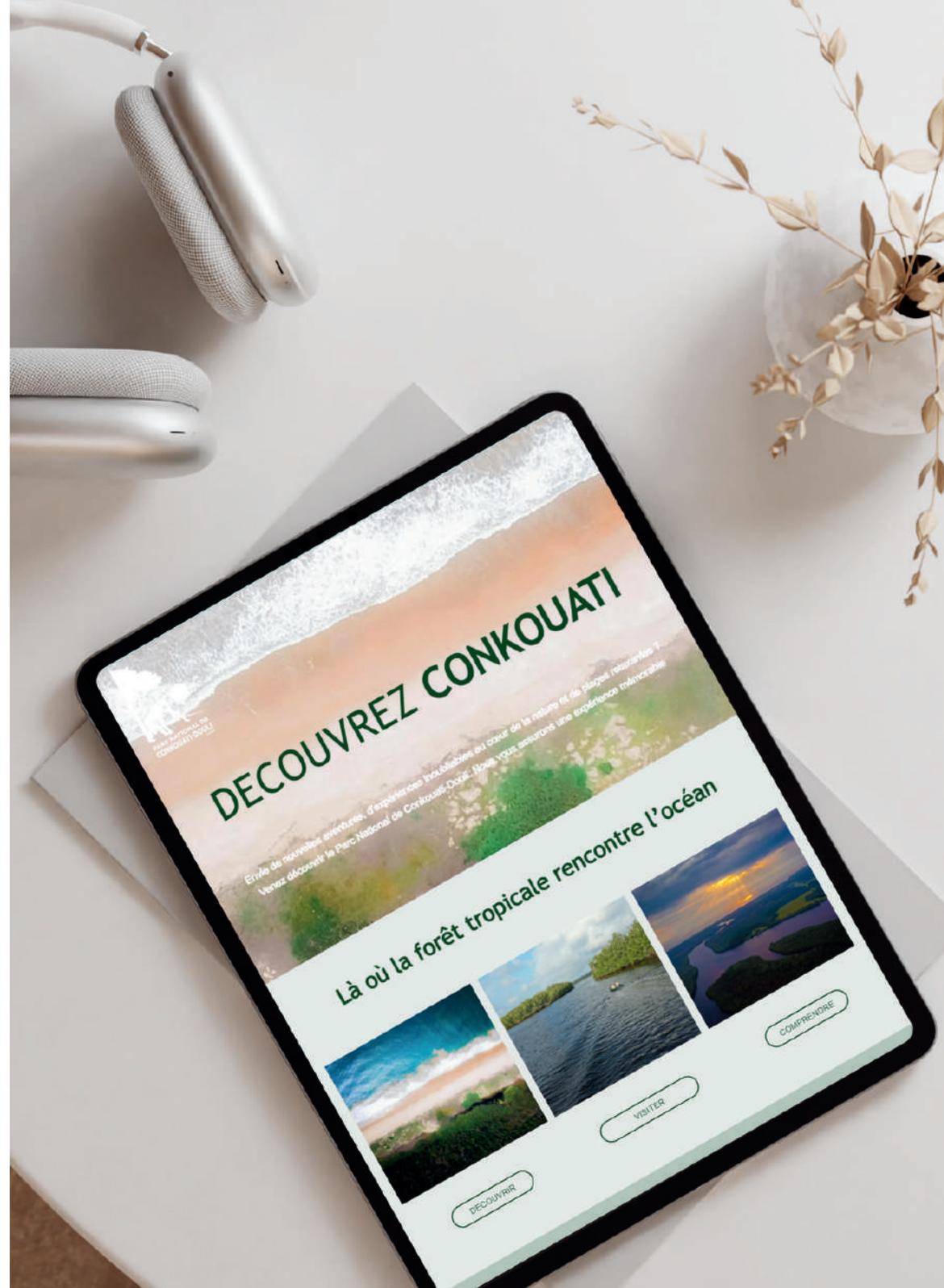


AMÉLIORER LA VISIBILITÉ

Après l'arrivée de la responsable Tourisme et Marketing, un plan de communication a été élaboré.

Les publications sur les réseaux sociaux mettant en avant les activités du parc se sont intensifiées, entraînant une hausse significative du nombre d'abonnés sur Instagram et Facebook.

Le site web du parc (conkouati.org) a été officiellement mis en ligne, regroupant les actualités, une présentation des différentes activités ainsi qu'un aperçu des offres touristiques.



INFRASTRUCTURES & LOGISTIQUE



INFRASTRUCTURES DU QG

De nouvelles infrastructures ont été développées au sein du QG :

- achèvement de la **maison pour les cadres intermédiaires**,
- construction de **trois logements pour les travailleurs**,
- création d'un **centre de formation pour les écogardes**,
- installation de **quatre nouvelles tentes destinées au personnel**.

Les autres projets de construction et de rénovation prévus n'ont pas pu être lancés en raison de retards liés aux validations (non-objections). Toutefois, des études techniques et environnementales ont été menées, et **leur mise en œuvre est programmée pour 2025**.

LOGISTIQUE ET ÉQUIPEMENTS

En 2024, de **nouveaux uniformes** ont été acquis pour équiper l'ensemble du personnel non écogarde.

Par ailleurs, les uniformes et équipements de terrain nécessaires ont été fournis aux nouveaux écogardes.

En plus de cinq véhicules 4x4, divers engins ont été achetés, notamment un camion-benne, un chargeur et un tracteur.

Deux pirogues ont été équipées d'un moteur de 40 CV et d'un moteur de 20 CV pour assurer les déplacements. L'achat de près de **18 motos** est en cours de finalisation.

20 dispositifs InReach ont été fournis aux équipes de terrain et

22 ordinateurs ont été mis à disposition de l'ensemble du personnel.



ÉQUIPE FONCTIONNELLE

L'équipe du département des opérations s'est renforcée avec l'intégration de **deux nouveaux chauffeurs**, de **deux gardiens** pour le débarcadère et d'un **chauffeur logisticien** basé à Pointe-Noire.

L'expansion de l'équipe a mis en évidence le besoin de recruter un responsable logistique et un responsable des infrastructures, dont l'embauche est prévue pour 2025.



SURETÉ ET SÉCURITÉ ASSURÉES

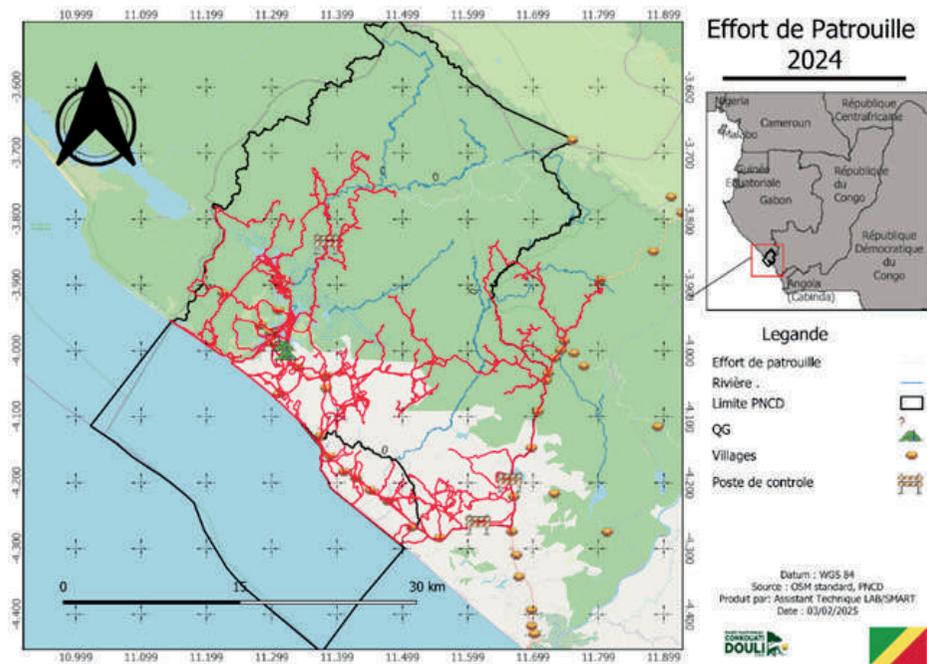
L'élaboration d'un plan de sécurité a débuté en 2024 et se poursuivra afin d'être finalisée en 2025.

En fin d'année 2024, l'ensemble du personnel du parc, aussi bien à PNR qu'au QG, a bénéficié d'une **formation aux premiers secours**.

Des équipements de sécurité individuels ainsi que du matériel de lutte contre les incendies ont été fournis.

Des panneaux de signalisation ont été installés autour du QG, et d'autres viendront compléter cette signalétique en 2025.





PROTECTION & SÉCURISATION

EQUIPE D'ÉCOGARDES RENFORCÉE

52 nouveaux écopardes ont été recrutés, formés et déployés au sein de nouvelles équipes re-structurées. Les patrouilles réalisées sur le PNCD se sont multipliées, cumulant en fin d'année une moyenne de 1400hommes.jours par mois

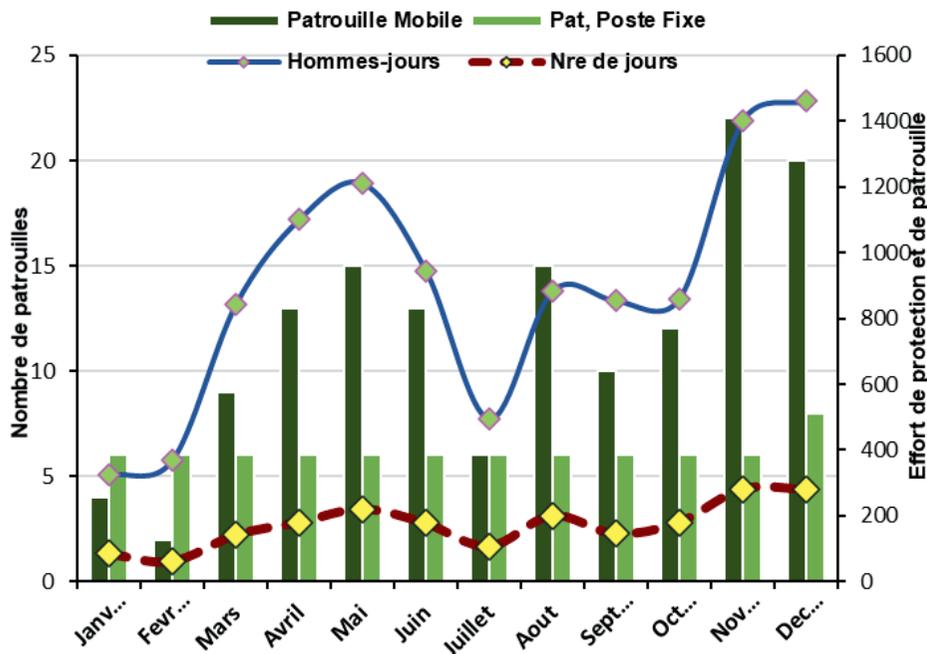
ÉQUIPE ANALYSE ET INFORMATIONS

Depuis le 1 août 2024, un responsable de la gestion et de l'analyse des informations a été recruté puis formé. La collecte d'informations stratégiques sur diverses localités a permis de mieux comprendre les menaces et devra permettre d'orienter au mieux le travail des écopardes selon ces informations.

DIMINUTION ACTIVITÉ MINIÈRE ILLÉGALE

L'exploitation minière artisanale demeure une menace significative pour l'intégrité du parc, avec une présence estimée à environ 800 personnes dans la zone intégralement protégée.

L'augmentation des effectifs d'écopardes a permis la réalisation de plusieurs missions, dont deux opérations conjointes menées avec le soutien de la gendarmerie. En 2024, un recensement détaillé des sites et des moyens utilisés par les exploitants a été effectué, accompagné de campagnes de sensibilisation. Une intensification de l'application de la loi est prévue en 2025.



PROTECTION MARINE

La préservation de l'écosystème marin du parc a également été une priorité en 2024.

Le navire de surveillance "Conkouati Shark" a parcouru les eaux du parc lors d'environ **40 missions**. Grâce à ce dispositif de surveillance renforcé, appuyé par les logiciels Skylight et EarthRanger, **près de 60 embarcations ont été sensibilisées aux réglementations de navigation et aux zones protégées.**

Deux équipes dédiées aux patrouilles maritimes ont été mises en place en 2024. Elles ont suivi une **formation intensive** dispensée par des experts internationaux, couvrant les techniques de navigation, de surveillance et d'intervention en milieu marin. De plus, **un pilote a été spécifiquement formé pour naviguer dans la complexe embouchure de la Konkouati**, renforçant ainsi la sécurité des opérations.

Pour compléter ce dispositif, **une stratégie marine globale a été élaborée.** Issue d'une réflexion approfondie, elle définit les priorités pour les années à venir en matière de surveillance, de lutte contre les activités illégales et de restauration des écosystèmes marins.



CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Pour l'année 2024, le département de la conservation s'est fixé trois priorités majeures : la mise en place d'une équipe qualifiée et renforcée, la réalisation d'un inventaire écologique général afin d'améliorer la connaissance de l'état de la faune du Parc, et l'instauration d'un suivi spécifique des espèces phares.

EQUIPE RENFORCÉE

En avril 2024, le **recrutement d'un responsable conservation** a marqué la création officielle du département dédié. Au cours des mois suivants, **une équipe opérationnelle a été progressivement mise en place** avec l'engagement d'un assistant de recherche terrestre, de quatre écomoniteurs et de quatre pisteurs.

Ces derniers ont bénéficié de **formations spécifiques** avant d'être déployés sur le terrain pour appliquer les protocoles de recherche établis. Parallèlement, l'équipe de recherche marine s'est formée avec l'intégration d'un écomoniteur, d'assistants terrain et de quatre stagiaires.



INVENTAIRE ÉCOLOGIQUE

Plusieurs inventaires écologiques ont été menés par Wildlife Conservation Society (ONG appuyant le parc national avant Noé), le plus récent remontant à 2013. Celui-ci avait alors estimé les populations à **7 600 chimpanzés, 900 gorilles des plaines de l'Ouest et 1 000 éléphants de forêt**.

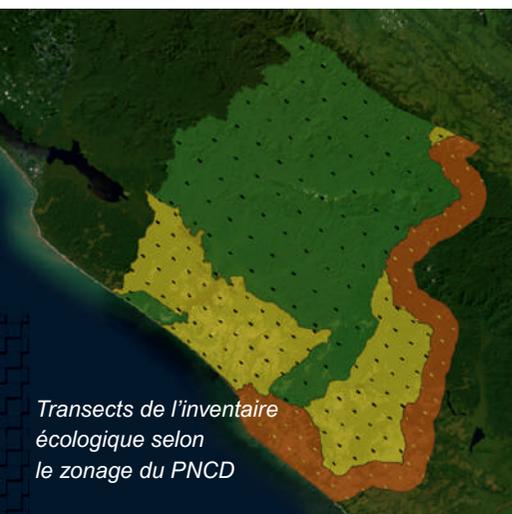
Afin de disposer de données actualisées, **la réalisation d'un nouvel inventaire a été considérée comme une priorité**.

Le plan d'échantillonnage repose sur la **méthodologie adoptée par les inventaires forestiers du projet CITES-MIKE (2005)**, devenue une référence pour les études fauniques en Afrique centrale.

Cette approche combine l'utilisation de transects linéaires et de marches de reconnaissance ("recce").

L'inventaire 2024 s'est appuyé sur cette méthodologie tout en intégrant l'usage de caméras pièges. Cette technologie permet d'évaluer la fiabilité de l'approche appliquée à Conkouati et s'affirme comme un outil de plus en plus performant pour l'étude des populations animales.

L'inventaire écologique a été présenté et validé lors d'un atelier en août 2024 avant de débiter à la mi-octobre. À la fin de l'année, 49,5 km de transects avaient été parcourus, représentant la moitié de l'effort total prévu. Les opérations se poursuivront en 2025 afin d'achever l'inventaire.



Transects de l'inventaire écologique selon le zonage du PNCD





SUIVI DES ESPÈCES PHARES

En 2024, une mission de **pose de colliers GPS sur cinq éléphants** a été menée avec succès.

Trois mâles et deux femelles sont désormais équipés et font l'objet d'un **suivi régulier via le logiciel Earth Ranger**. Ces éléphants ont également pu être observés à plusieurs reprises sur le terrain.

Par ailleurs, un **protocole de suivi du dauphin à bosse** a été élaboré et mis en œuvre au sein du Parc national, en conformité avec les standards internationaux et régionaux. **Une équipe dédiée** a été mobilisée pour assurer le suivi de cette espèce emblématique.

Enfin, une **étude sur la présence et la pêche des élaasmobranches** (requins et raies) a été initiée dans le cadre d'un stage de master 2. Ce travail vise à mieux comprendre leur distribution ainsi que l'impact de la pêche sur ces populations.





PARTENARIATS



Plusieurs partenaires interviennent à l'intérieur du parc, encadrés par des conventions de partenariat, œuvrant dans le domaine de la conservation de la nature.



En 2024, **HELP Congo** (Habitat Écologique et Liberté des Primates) a poursuivi ses activités de **gestion du sanctuaire de chimpanzés, réparti sur quatre îles**, ainsi que le **suivi du site de réintroduction** situé dans la zone du Triangle. Parallèlement, l'association a initié des **études portant sur la distribution du lamantin et des reptiles** dans le cadre d'un programme d'herpétologie.

Un **suivi des habitats** a également été mis en place afin de mieux comprendre et préserver ces écosystèmes.



Le parc dispose d'un **partenariat financier et technique** avec Renatura pour le **suivi des tortues marines** durant la saison de ponte, d'octobre à mars.

Ses équipes, réparties sur six campements, ont **recensé 500 nids en 2023-2024, soit 188 de moins que l'année précédente**. Parmi eux, 295 étaient de tortues olivâtres, 201 de tortues luths et 4 de tortues vertes. Par ailleurs, 65 tortues ont été libérées des filets de pêche, soit 16 de plus que l'année précédente.



Le **Jane Goodall Institute** utilise la partie Est du parc comme **site de réintroduction pour les mandrills et chimpanzés** issus de son sanctuaire de Tchimpounga. Ses équipes mènent un **projet de suivi des mandrills** et travaillent également à la **détection des anthroponoses et zoonoses**.



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE



Les principales priorités du département de développement communautaire étaient les suivantes : la mise en place de solutions de mitigation et de refoulement, (le fonctionnement effectif du soutien aux services essentiels tels que l'eau, la santé et l'éducation, et l'appui au développement local, visant à renforcer l'image du parc auprès des populations tout en favorisant une gestion durable des ressources naturelles.

SOLUTION POUR LES CONFLITS HOMME-ELEPHANT

Une **barrière électrique de 800 mètres** a été testée dans le village de Mvandji, démontrant à la fois son efficacité et son coût élevé. Cette observation a conduit l'équipe à repenser le dispositif technique, en collaboration avec un expert gabonais, afin de concevoir une clôture tout aussi performante mais plus économique. **La nouvelle solution retenue sera expérimentée en 2025.** Par ailleurs, les villages de **Nzambi** et de **Tchionzo** seront les prochains à en bénéficier.

En revanche, la barrière biologique installée en 2024 n'a pas encore donné de résultats concluants, et aucune autre barrière n'a pu être mise en place.



SERVICE DE BASE

En 2024, des travaux de rénovation ont été réalisés à l'école primaire de Kondi et au centre de santé de Sialivakou afin d'optimiser les conditions d'apprentissage et de faciliter l'accès aux soins.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Un projet préparatoire d'agroécologie a été initié au profit de 1 000 femmes grâce au soutien du projet ELLESadAPT et de nos partenaires Développement International Desjardins. Son objectif est de renforcer les compétences des bénéficiaires en matière de pratiques agricoles durables, d'accroître la productivité des exploitations et de faciliter l'adaptation au changement climatique. Les premières étapes ont porté sur des sessions de sensibilisation et des formations théoriques et pratiques aux techniques agroécologiques, ainsi que sur la distribution d'outils adaptés. Par ailleurs, en 2024, l'équipe a finalisé la cartographie participative des terroirs dans 31 villages et a poursuivi les concertations en vue d'élaborer les protocoles de gestion durable des pêcheries, dont la mise en œuvre est prévue pour 2025. Une étude sur les « filières vertes » a également été achevée, permettant d'identifier les filières prometteuses en s'appuyant sur la boîte à outils développée par le Ministère de l'Économie Forestière. Enfin, l'année 2024 a marqué l'opérationnalisation du mécanisme de gestion des plaintes et recours, permettant aux communautés de signaler en toute sécurité un problème ou abus. Cela permet de garantir la conformité du PNCD aux standards nationaux et internationaux.





MÉCANISMES DE FINANCEMENT



NOUVEAUX FINANCEMENTS

En 2024, **plusieurs nouvelles sources de financement public ont contribué au soutien des activités du parc**, notamment le **gouvernement canadien** via Affaires Mondiales Canada (AMC), le **gouvernement américain** par l'intermédiaire de l'United States Fish and Wildlife Service (USFWS), ainsi que l'**Union Européenne** à travers l'initiative NaturAfrica et le projet Conservation International (GEF).

Par ailleurs, des **subventions provenant de fonds privés** ont également été obtenues, notamment de l'**Elephant Crisis Fund (ECF)** et d'**African Parks** via la Fondation Walton. La diversification de ces sources de financement a permis d'assurer la mise en œuvre efficace des actions prévues.

GÉNÉRATION DE REVENUS TOURISME

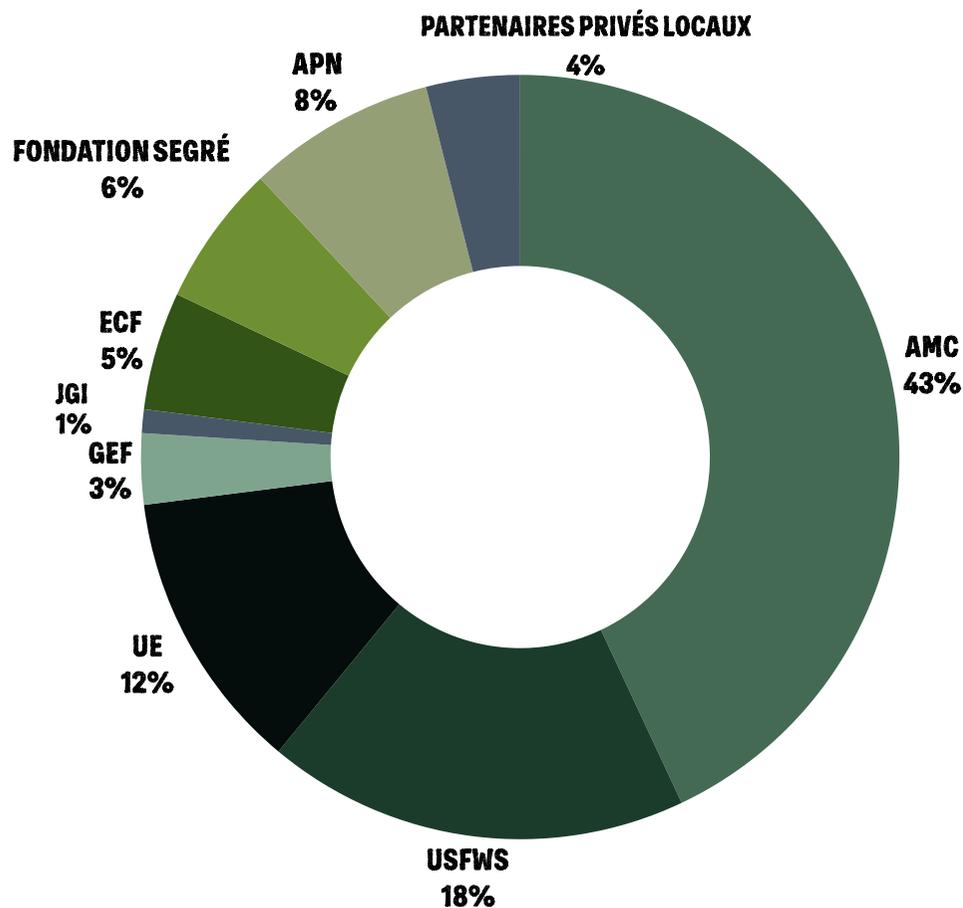
Le département de tourisme a été créé et a débuté ses activités par la réalisation d'une **enquête auprès de 209 personnes**, permettant d'**identifier les attentes et la demande des visiteurs** du PNCD. En parallèle, la **construction du lodge touristique, géré par le parc**, s'est poursuivie en 2024 et devrait être achevée en avril 2025. De plus, la **case VIP (Nzo Yibéni) a été aménagée et ouverte au sein du QG**. L'équipe en charge du tourisme se structure progressivement, notamment avec l'organisation d'une **formation de 15 jours destinée aux guides touristiques du PNCD**. Des rencontres avec les opérateurs du secteur sont organisées et continueront à l'être, tandis qu'un **plan de développement touristique, initié en 2024, sera finalisé en 2025**.

GÉNÉRATION DE REVENUS CARBONE

L'étude de faisabilité sur la génération de fonds via la vente de crédits carbone a révélé un potentiel prometteur pour un projet REDD+, assurant la préservation de 300 000 hectares de couvert forestier et pouvant apporter des bénéfices tant au parc qu'aux communautés locales. En 2024, notre partenaire **Treevive** a réalisé plusieurs études de terrain, incluant un inventaire, une analyse de la faune et de la flore ainsi qu'une étude socio-économique. Ces travaux ont permis de préparer un document technique en vue d'obtenir la certification Verra.

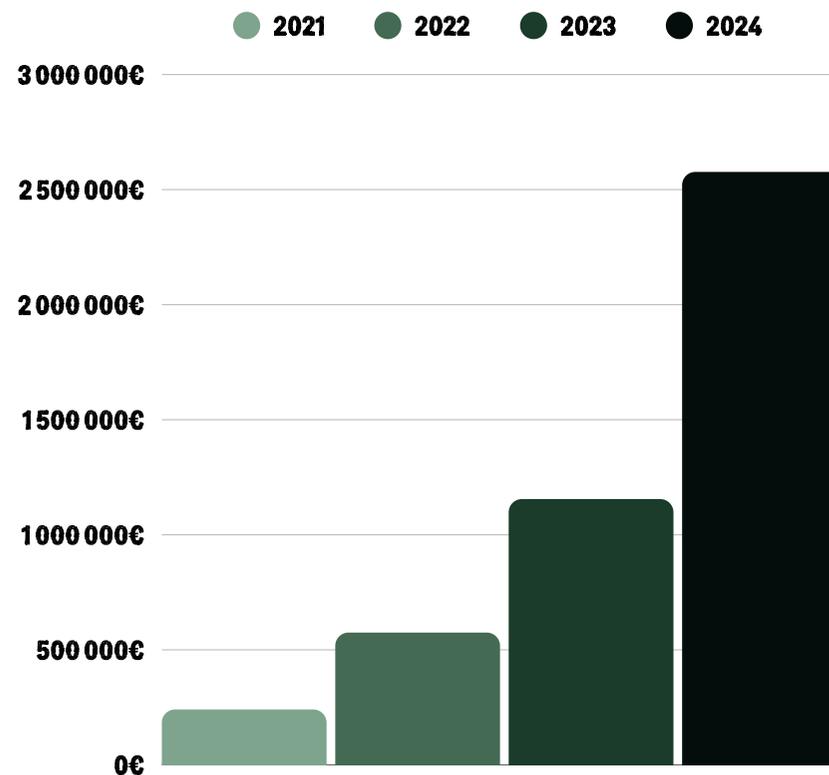


NOTRE BILAN FINANCIER



Acronymes:

- AMC - Affaires Mondiales Canada
- USFWS - US Fish & Wildlife Service
- UE - Union Européenne
- GEF - Global Environment Facility (Earth Ranger)
- JGI - Jane Goodall Institute (Bezos)
- ECF - Elephant Crisis Fund
- APN - African Parks Network



2021	2022	2023	2024
240 540€	574 921€	1 155 066€	2 576 859€

L'APPEL DE LA NATURE, AU CŒUR DE NOTRE NOUVELLE IDENTITÉ

NOÉ CHANGE DE LOGO, PAS DE CAP



Noé dévoile son nouveau logo, véritable symbole de son engagement renouvelé pour la préservation de la biodiversité.

Ce changement d'identité visuelle marque une étape importante dans l'évolution de l'organisation, affirmant avec force sa mission et ses valeurs.

Le nouveau logo incarne l'appel urgent de la nature : à la fois brut, audacieux et profondément vivant.

Son design percutant reflète la force et la richesse du monde naturel, tout en soulignant l'interconnexion essentielle entre les êtres humains et leur environnement. Il exprime l'unité, la cohésion et l'espoir, portés par une volonté d'action concrète en faveur d'un avenir durable.

À travers cette nouvelle identité, Noé affirme plus que jamais sa vocation : être un **acteur engagé**, un **repère inspirant**, et un **porte-voix puissant de la nature**.



Noé est une **association de protection de la nature d'intérêt général et à but non lucratif**, créée en 2001.
En 2023, Noé intervient dans 7 pays dans le monde avec comme mission de sauvegarder et restaurer la biodiversité, pour le bien-être de toutes les espèces vivantes, y compris de l'espèce humaine.

Suite à un **partenariat avec African Parks**, Noé a créé un **programme dédié à la gestion déléguée d'aires protégées sur des mandats de longue durée en partenariat avec les gouvernements** et les communautés locales. Noé contribue ainsi directement aux engagements internationaux de protéger 30% des terres et 30% des mers d'ici 2030.

Aujourd'hui Noé a assumé la responsabilité de la **gestion de deux parcs en Afrique** :
la réserve de faune de Binder Léré au Tchad et le parc national de Conkouati-Douli en République du Congo.

Noé travaille selon les orientations stratégiques de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées.



Noé est soutenu techniquement par le programme incubateur d'African Parks.



Union Européenne



Affaires Mondiales Canada



United States Fish and Wildlife Service (USFWS)



Agence française de Développement



Global Environment Facility

Fondations et bailleurs privés internationaux



Elephant Crisis Fund



Fondation Segré



African Park - Rob Walton Foundation

Partenaires privés locaux



Jane Goodall Institute Bezos Earth Fund



Perenco



Kore Potash



www.conkouati.org

Conformément à notre modèle de gestion et des dispositions légales du Parc, tout acteur privé exerçant une activité industrielle dans ou à proximité de l'aire protégée est appelé à collaborer avec l'Unité de Gestion à travers une coopération multiforme, pouvant comprendre un soutien financier et/ou la participation à des projets d'intérêt général.